avec la collaboration de Alcimed

Promouvoir une attractivité durable et collective des parcs d'activités normands

Légende :

Volet

Ligne directrice du volet

Aspect, thématique abordée dans le cadre du label

- Critère de labellisation RSE pour les parcs d'activités en Normandie
  - ➔ *Eléments de réponse à titre d'exemple, illustrations et inspirations*

Volet environnemental

S'inscrire dans une démarche de transition écologique et énergétique

Aspect maîtrise du foncier

Critères prioritaires :

- Rationaliser le **foncier** en fonction des ressources naturelles
  - ➔ *Suivi et anticipation du foncier disponible, étude des besoins des entreprises pour proposer du foncier en adéquation avec les activités, mobilisation d'outils réglementaires et juridiques, rationalisation des espaces de stationnement, optimisation et mutualisation du foncier économique et des espaces de restauration, coworking, loisirs…*

- Anticiper le **vieillissement des bâtiments** et améliorer leurs performances par des matériaux durables et intelligents
  - ➔ *S'inspirer du guide 2020 « Les matériaux biosourcés dans la commande publique » et du Label 2012 « bâtiment biosourcé », recours à des ressources locales lorsque possible, utilisation de matériaux biosourcés ou de réemploi dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments…*

Critère bonus :

- Proposer des **mesures compensatoires** dans la gestion du foncier économique et/ou pour l'installation d'entreprises
  - ➔ *Installation de friches de compensation, cotisation à une ONG ou association locale partenaire pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, contribution à un service d'éco-pâturage sur la zone, à la végétalisation…*

Aspect transition énergétique

Critères prioritaires :

- S'engager dans la **transition énergétique**
  ➔ *Calcul des consommations et des pertes d'énergie, rénovation des infrastructures, installation d'éclairage basse consommation, recherche de contrat d'énergie commun à tarif préférentiel, intégration d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, mise en place d'une logique « économie circulaire » pour la production et l'autoconsommation d'énergie sur le site*

Aspect préservation de l'environnement

Critères prioritaires :

- Mettre en place des actions de **limitation des nuisances** sonores, lumineuses, odorantes et visuelles de la zone
  ➔ *Réglage de l'éclairage, étude des potentialités de la zone pour l'installation d'industries sources de nuisances, requalification des espaces…*

- Limiter son **impact environnemental**
  ➔ *Suivi de l'impact environnemental par des études externes de la qualité de l'air, du sol, les populations végétales et animales présentes, création de corridors écologiques…*

Aspect gestion des déchets

Critères prioritaires :

- Organiser une **collecte mutualisée** des déchets sur le site
  ➔ *Harmonisation du tri au sein des entreprises, mise en place de mesures incitatives au respect du tri, mandater un collecteur*

Critères bonus :

- Diminuer le **volume et le poids des déchets ultimes** générés sur la zone
  ➔ *Mise en place des mesures incitatives, se doter d'un outil de mesure et de suivi*

- **Valoriser les déchets** produits sur la zone
  ➔ *Logique « économie circulaire » pour la valorisation de la biomasse, encouragement de l'innovation pour le recyclage et le réemploi, panorama des déchets valorisables et recyclables…*

Volet social

Favoriser le bien-être au travail et l'inclusion par des services et espaces communs de qualité

Aspect bien-être au travail

Critères prioritaires :

- Proposer des **infrastructures et équipements de qualité** pour le bien-être au travail
  ➔ *Insertion paysagère neutre et respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, présence d'espaces verts, création d'espaces communs de vie propices à la rencontre, la culture, la détente…*

- Favoriser les **services de qualité** pour le bien-être au travail
  ➔ *Prévision de lieux dédiés et développement d'une restauration collective de qualité (bio, locale, menus inclusifs…), crèches interentreprises, conciergerie, salles de sport, commerces de proximité, loisirs, poste, banque, de plateformes numériques pour la mutualisation et mise en commun, interventions de structures extérieures de loisir, de culture, de sport, sur la pause méridienne…*

Critères bonus :

- Favoriser les **actions sociales collectives**
  ➔ *Développement de comités d'entreprise, associations culturelles, sportives, de solidarité…*

- Encourager une charte sur la **transparence des pratiques** des entreprises sur l'emploi et le dialogue social
  ➔ *Suivi et encouragement à tous les niveaux hiérarchiques de la mixité, de l'égalité salariale, de la lutte contre les discriminations, organisation du travail qui favorise la compatibilité de la vie professionnelle et personnelle, existence de conditions de mobilité professionnelle pour prendre en compte les contraintes personnelles, adaptation des conditions de travail pour prendre en compte les congés de maternité ou liés à la famille dans les objectifs de carrière*

Aspect inclusion

Critères prioritaires :

- Favoriser **l'inclusion** des personnes en situation de handicap
  ➔ *Accessibilité aux personnes en situation de handicap, proximité et collaborations avec des associations ou structures d'accueils de personnes en situation de handicap, soutien par la commande publique pour les entretiens des espaces verts…*

- Être acteur de la **promotion de l'emploi**
  ➔ *Actions de promotion de l'emploi aux personnes en situation de handicap, forum de présentation des métiers auprès des jeunes, actions de revalorisation de certains métiers en difficultés de recrutement…*

Aspect montée en compétences

Critère prioritaire :

- Encourager les **actions de sensibilisation et de formation** pour la montée en compétences des salariés et usagers
  ➔ *Existence de groupes de réflexion et de réseaux professionnels internes et externes, mise en place d'ateliers de travail, de sensibilisation, de formation, diffusion de bonnes pratiques avec les acteurs économiques locaux, organisation d'évènements, mise en réseau, mutualisation de ces actions…*

Volet gouvernance et animation

Encourager un dialogue permanent au sein des parcs d'activités, pour développer les synergies entre acteurs économiques

Aspect concertation et dialogue

Critère prioritaire :

- Mettre en place des moyens et outils pour connaître et **recenser les besoins des entreprises** au niveau individuel et collectif, sur le plan du bien-être au travail, du développement économique, de la réduction de l'empreinte environnementale, dans une posture d'écoute
  - ➔ *Diffusion d'études, d'enquêtes, tenue d'assemblées générales régulières, existence d'une association ou club d'entreprises, animation active et dialogue entre parties prenantes, méthodes innovantes de dialogue, mise en place de lieux, plateformes et temps d'échanges entre entreprises pour mieux appréhender leurs besoins mutuels, partager leurs bonnes pratiques d'innovation sociale, environnementale, managériale...*

Critère bonus :

- Rédiger et communiquer une **charte locale d'engagement** à destination des entreprises et salariés du parc d'activités pour en assurer la gestion durable
  - ➔ *Existence d'un règlement intérieur, co-construire une charte locale concernant l'aménagement, le fonctionnement, l'image, les activités du parc, l'entretien des espaces communs, la prescription architecturale…*

Aspect mobilité et accessibilité

Critères prioritaires :

- Développer les **mobilités actives et partagées**
  - ➔ *Développement de mobilités douces, de solutions de mobilité inter-entreprises, mise en place de ces solutions en mobilité bas carbone, installation de pistes cyclables, de voies piétonnes, facilitation du co-voiturage, développement de l'accessibilité aux transports en commun, mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques, accélération des alternatives aux carburants fossiles, mutualisation de ces solutions…*

- Développer **l'accessibilité** du parc d'activités
  - ➔ *Installation d'une signalétique pertinente du parc d'activités aux abords, à l'entrée, et dans le parc, mise à disposition de navettes avec le centre-ville et les grands modes de transport (aéroport, gare ferroviaire, gare routière)…*

Aspect transition numérique

Critère prioritaire :

- Prendre en compte les enjeux de **transition numérique**
  ➔ *Présence de réseaux adaptés, fiables, intégrés dans le paysage voire enfouis, pour répondre aux besoins et spécificités des entreprises en termes de télécommunications, déploiement de la fibre, de la 4G, de la 5G…*

Aspect développement du territoire

Critères prioritaires :

- Développer la **complémentarité** des acteurs, filières, et des typologies d'entreprises
  ➔ *Réflexion sur une stratégique économie circulaire, recensement des atouts, opportunités, faiblesses et besoins des entreprises, mise en place de lieux physiques ou digitaux d'échanges, incitation à la création d'un club ou une association d'entreprises, promotion de l'innovation et des partenariats pour le développement durable*

- Participer activement au **développement du territoire**
  ➔ *Réflexion sur l'intégration à l'Axe Seine, sur la valorisation de la dynamique « territoires d'industries », sur les synergies avec le plan Normandie Relance*

Critère bonus :

- Être engagé dans des **démarches de qualité**, à l'échelle du parc d'activité et/ou des entreprises
  ➔ *Labellisation ISO 140001 (management environnemental), 26000 (responsabilité sociétale), 50001 (management énergétique), 20400 (achats responsables), EMAS, MASE…*